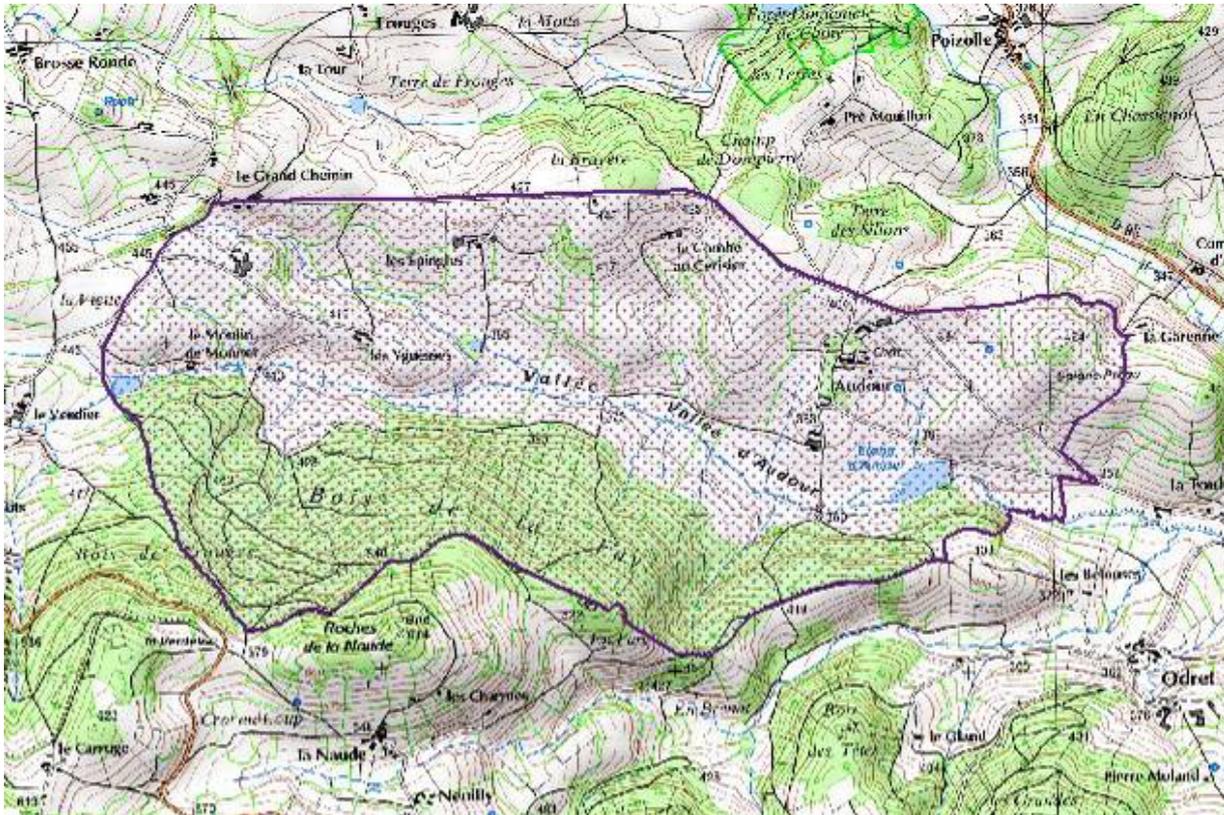


VALLEE D'AUDOUR

Commune : Dompierre-les-Ormes

Localisation géographique : environ 23km au sud-ouest de Cluny

Date de l'inscription : 20 décembre 1982



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

L'ensemble formé sur la commune de Dompierre-les-Ormes par la vallée de l'Audour

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre de l'Urbanisme et du logement vu l'avis émis par le conseil municipal et la délibération la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété publique

Superficie :

395 ha

Qualification du site :

Site naturel et rural

Caractéristiques intrinsèques : vallée, cours d'eau, espaces agricoles et boisés, hameaux et écarts, château

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt paysager régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

- **Antérieure**

Inscription au titre des monuments historiques du château de l'Audour : façades et toitures le 27 octobre 1971

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

1 fiche (château)

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

- **Réseau Natura 2000 :**

La totalité du site inscrit est incluse dans la zone Natura 2000 SIC FR2601016 « Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois ».

- **Inventaire ZNIEFF:**

La totalité du site inscrit est incluse dans la Znieff de type II « Haut Clunisois »

CARACTERISTIQUES DU SITE

Les prairies de la vallée d'Audour s'étendent au pied d'un versant abrupt boisé dont les lignes de crête ferment l'horizon. Le caractère très contrasté du relief et de l'occupation des sols des deux versants de la vallée lui confère un caractère très pittoresque.



L'eau est partout présente dans la vallée : ruisseaux, sources, étangs, prairies humides... L'intérêt écologique de ces milieux a justifié l'appartenance de l'ensemble du site à la zone Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunisois ».



Un semis d'arbres marque l'emprise des ruisseaux et des plans d'eau et souligne le tracé des chemins, des haies et des clôtures.

Au cœur du site, établi sur une petite éminence, se dresse, entouré d'arbres et accompagné d'une allée plantée, le château d'Audour, bâti en 1777 par l'architecte Caristie à l'emplacement d'un château du 15^{ème} siècle qui avait lui-même remplacé une tour féodale du 13^{ème} siècle.





Les bâtiments liés à l'élevage sont de taille très importante et regroupés, constituent de véritables hameaux.



SON ENVIRONNEMENT

La commune de Dompierre-les-Ormes est située à la croisée du Clunisois, du Mâconnais et du Charolais.

SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

Site rural, avec une activité d'élevage extensif dans la vallée et une activité sylvicole sur les versants boisés.

Etat du site

• **Versant en prairies**

Le versant occupé par des prairies a conservé une très grande qualité paysagère du fait à la fois :

- du regroupement des bâtiments agricoles qui sont bien intégrés tant en termes d'implantation, d'orientation que de couleurs des façades et des toitures,
- du maintien des haies et des d'arbres qui structurent ces paysages ouverts.



- **Versant boisé**

Les essences feuillues régionales ont quasiment disparu au profit de résineux. Certaines plantations en bandes linéaires sont assez brutales sur le plan paysager.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

- **Versant en prairies**

- Préserver les arbres et les haies qui structurent les paysages,
- Eviter les implantations dispersées de bâtiments d'élevage.

- **Versant boisé**

Améliorer l'intégration paysagère des nouveaux boisements, notamment :

- en évitant d'orienter systématiquement les lignes de plantations dans le sens de la pente ainsi que les cloisonnements trop longs,
- en faisant attention à l'effet créneau des coupes sur les lignes de crête.